

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MC Maully le Camp N° D'ÉPREUVE FFM: 714
 E-MAIL: motoclub - maully@orange.fr DATE: 15/08/2025
 TÉLÉPHONE: 06 48 45 68 66 LIEU: 10230 Maully le Camp
 ORGANISATEUR TECHNIQUE: CHAPLAIN Maxime

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	CARRE Frederic	Licence: 220 434
Président du Jury ou Arbitre*	DANEL Ludovic	Licence: 069748
Membre du Jury	STEVENNE Thierry	Licence: 193052
Membre du Jury	LACHUT Joel	Licence: 075 397
Commissaire technique responsable	CARDOT Ruddy	Licence: 315 816
Responsable du chronométrage	FABIEN Valerie	Licence: 270 281

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINI	ÂGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
85cc Kid	9	11	85cc 2t 150cc 4t	
85cc Espoir	12	15	85cc 2t 150cc 4t	
Ligue 125 Grande	13		125cc 2t	
Ligue 250/450	13/15		125cc 2t à 450cc 4t	13ans -> 125cc 2t 15ans > 125cc 2t
Trophée 250cc	15		114cc 2t 150cc 2t 250cc 2t 250cc 4t	
Trophée 450cc	15		> 250cc 2t > 350cc 4t	
Trophée Vétéran	40		125cc 2t jusqu'à 450cc 4t	
Trophée Féminin	13/15		125cc 2t jusqu'à 450cc 4t	13ans -> 125cc 2t 15ans > 125cc 2t
Motos Anciennes	13/15		125cc 2t jusqu'à 500cc	13ans -> 125cc 2t 15ans > 125cc 2t

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Docteur AMRANE
 Nombre de secouristes 15
 Hôpital le plus proche Troyes

Nombre d'ambulance(s) 2
 Temps de trajet (en min) 35

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site Lieu dit "les buttes"
 Adresse RN 77 Thully le Camp

Caractéristiques :
 Longueur du circuit 1500 m
 Largeur minimum de la piste 5 m
 Largeur de la grille 30 m
 Longueur de la ligne droite de départ 75 m
 Nombre d'OCP* 25
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : 54
 En manche : 45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 21/03/25


VISA DE LA LIGUE

DATE: 06/05/25
P. M. COSTITCH
LIGUE MOTO GRAND EST
 Maison Régionale des Sports
 13, Rue Jean Moulin
 54510 TOMBLAINE
 Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 23/06/2025
 NUMÉRO: 25/0655

 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
